



Quand peut on resilier le mandat de gérance

Par **ALAIN830**, le **03/03/2015** à **11:13**

bonjour

j ai souscrit un mandat de gérance de location immobilière
le 26/07/2007 pour une durée 1 an avec tacite reconduction pour une durée de 30 ans avec
possibilité de résilié 3 mois avant avant la date anniversaire
mon locataire a donné son préavis le 11/12/2014 et est partis le 05/01/2015 depuis 2 mois
des travaux sont a faire a la charge du locataire (nettoyage peinture) mon mandataire n a
toujours pas fait faire de devis je dois rembourser la caution comment faire?
puis je invoquer la loi CHATEL pour non diligence et resilier mon mandat dans le mois
en plus le plus le mandataire me dit ne pas avoir aucune demande de location d un type 5